

COMPTE RENDU

L'an deux mil quatorze, le vingt-trois du mois d'avril, le Conseil Municipal de la Commune de BOURBON-LANCY s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Mme Edith GUEUGNEAU, Maire, en suite de la convocation faite le 16 avril 2014 en application de l'article L. 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Présents : Mme GUEUGNEAU, Maire, Mme HUCHET, M. CENARD, Mme BRENON, M. BRIGAUD, Mme DUCROIZET, M. JACOB, Mme COURTIAL, Adjoint, MM. BAJAUD, BALESTRIERI, Mme BERNARDIN, MM. CHARBONNIER, DRAPIER, Mmes ELHARAT, FORET, M. GAUTHIER, Mmes GOULINET, GOURY, GRIVOT, MM. GRONFIER, JOLY, LOUIS, Mme MARION, M. PACAUD, Mme PACOT, M. PAILHAREY.

Représentés : M. RAYMOND (*par M. CENARD*), Adjoint, Mme CHANDIER (*par M. GAUTHIER*), Conseillère Municipale.

Excusé : M. FERREIRA, Conseiller Municipal.

Secrétaire de séance : Mme BRENON, Adjointe.

Avant de débiter la séance, Mme GUEUGNEAU fait part d'une naissance puis transmet, au nom du Conseil Municipal, ses condoléances aux familles touchées par un deuil.

Le Maire fait ensuite lecture des décisions prises avec l'ancienne municipalité, par délégation du Conseil Municipal.

Date	N °	Sujet	Montant
07/03/14	008	Contrat de location de 16 photocopieurs – 60 mois	14 244,64 € HT/an
13/03/14	009	Attribution du lot 14 électricité du marché de réhabilitation des anciennes écuries du château Puzenat	109 675,76 € HT + option 1 : 1 288,96 € HT
27/03/14	010	Attribution du marché de réhabilitation et d'extension d'un site industriel lots 2 et 3	49 362,64 € HT Et 200 543,39 € HT
27/03/14	011	Attribution du marché de travaux pour l'église du Sacré Coeur	142 677,30 € HT
28/03/14	012	Attribution du marché de réhabilitation et d'extension d'un site industriel lot 7	19 896 € HT
31/03/14	013	Avenant n°1 en plus-value maternelle centre Potier	737 € HT

Les marchés concernant l'aménagement d'un site industriel ont été signés juste avant le changement d'équipe en raison du retard dans la conclusion des accords avec l'entreprise susceptible d'investir les lieux.

Le chantier n'est pas encore démarré puisqu'il reste encore des cabines de peinture à commander et que cela conditionne le début des travaux.

AFFAIRES FINANCIERES

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

Rappel: Le DOB a pour but de renforcer la démocratie en instaurant une discussion au sein de l'Assemblée délibérante sur les priorités et les évolutions de la situation financière de la collectivité.

Le débat n'a aucune obligation de forme ou de contenu, il doit avoir lieu dans les deux mois qui précèdent le vote du budget.

Le projet de budget présenté ce jour s'est monté très vite et permettra de lancer la nouvelle politique.

M. BRIGAUD présente les grandes lignes des budgets de fonctionnement et d'investissement. Le tableau présente la réalisation du budget 2013 avec en miroir les propositions 2014.

TABLEAU SYNTHETIQUE MASSES BUDGETAIRES ET SOLDES DE GESTION

	(Réalisés)	(Budgets)	
	2013	2014	EVOLUTION
<u>Recettes de fonctionnement</u>	9 341	9 131	-210
Remboursement sur salaires	262	351	89
Produits des services	386	332	-54
Impôts et taxes	5 624	5389	-235
Dotations et participations	2 424	2363	-61
Autres produits (revenus locatifs)	533	506	-27
Travaux en régie	100	100	
Produits exceptionnels	12	90	78
<u>Dépenses de gestion des Services</u>	7 661	8 341	680
Charges générales	2 906	3 081	175
Charges de personnel	3 779	4 198	419
Subventions/CCAS	413	429	16
Autres charges gestion courante	427	458	31
Atténuation produits	68	73	5
Charges exceptionnelles et provisions	68	32	-36
Subvention budget annexe "loyers"		70	70
<u>EPARGNE BRUTE</u>	1 680	790	-890
Annuités emprunt (K + I) et charges div	579	567	-16
Dépenses imprévues		210	210
<u>EPARGNE NETTE AVT AMORTISSEMENT</u>	1 101	13	-1 088
AMORTISSEMENTS	368	485	117
<u>RESULTAT AVT IMPUT. EXCEDENT N-1</u>	733	-472	-1 205

Le budget de fonctionnement est dans la continuité de 2013 et ne se modifie pas beaucoup puisqu'il correspond essentiellement à des charges liées à la structure existante. **Sur l'investissement**, en revanche, les modifications sont ouvertes et dépendent des choix de la municipalité.

Les grandes tendances budgétaires sont la baisse de la C.V.A.E. et de la D.G.F., la hausse des charges de personnel suite à des emplois nouveaux venant d'être créés avant les élections et à l'embauche des personnels du chantier d'insertion. Par ailleurs, le remboursement d'emprunts pour l'aménagement d'un site industriel et la réalisation de Celto 2, sans contrepartie de recettes en 2014, nécessite une prise en charge par le budget général d'une somme de 70.000 € au profit du budget annexe "Loyers".

- On remarque une baisse de recettes d'environ 210 000 €. Les recettes sur salaires correspondant à la contrepartie des salaires du chantier d'insertion et emplois aidés augmentent de 140.000 € donc les recettes autres baissent en fait de 350.000 €.
- Les produits et services concernent les locations et prestations diverses.
- Les impôts et taxes représentent plus de 50 % des recettes de fonctionnement. On observe une diminution de la CVAE (FPT probablement).
- Prélèvement sur les jeux du Casino : on peut espérer le même niveau de recettes qu'en 2013, soit 680 K€, sachant que la somme budgétée est identique à celle de 2013, soit 620 K€.
- Dotation de l'Etat : baisse de 87.000 € prévue
- Les travaux en régie sont ceux réalisés par le personnel de la Commune
- Les revenus locatifs sont issus du parc d'habitat locatif de la Ville
- Les produits exceptionnels correspondent notamment à des recettes à recouvrer sur des ventes de terrains notamment.
- Les charges de structure comprennent notamment les frais d'entretien des locaux, fournitures d'équipement, assurances, etc.

- Il y a des postes qui augmentent plus que l'inflation : fournitures de petit équipement, entretien, voirie ; les lignes sont proposées d'être reconduites mais il semble que les besoins soient supérieurs.
- Les charges de personnel sont en hausse de 11%. Cela regroupe la prise en compte des contrats du chantier d'insertion, l'augmentation des charges patronales (cotisations retraite - accident du travail - Centre de Gestion), la revalorisation de la catégorie C, des mouvements de personnel et des embauches, l'intégration de la gestion du centre aéré par la collectivité.
Cela équivaut à 400 000 € d'augmentation de charges de personnel, sans compter des remboursements de l'Etat sur contrats aidés.
- Les autres charges de gestion courantes comprennent notamment les concours au SDIS, les cotisations retraite des élus et indemnités des élus.
- L'atténuation des produits correspond à la péréquation en relation avec la Communauté de Communes.
- Les charges exceptionnelles sont les recettes irrécouvrables.
- Une subvention au budget annexe loyers est nécessaire pour équilibrer le budget Loyer.
- Les recettes moins les dépenses de structure équivalent à un manquant de 890 000 € comparativement à 2013, réparties comme suit : 210 000 € de recettes en moins et 680 000 € de dépenses en plus.
- L'annuité de l'emprunt est constant jusqu'en 2019.
Evolution de l'annuité 2014 -2018 :

2014	572 196.34
2018	558 344.02
- Les dépenses imprévues sont nécessaires pour gérer les aléas (une somme de 210.000 € est reconduite).
- L'épargne nette avant amortissement est quasiment à zéro, contre 1.101 € en 2013.
- Amortissement des matériels : les acquisitions de 2013 ont généré des amortissements supplémentaires. On retrouve ces éléments en recette d'investissement.
- Le résultat avant imputation des excédents est de - 472 000 €. L'excédent de 490 000 € permet l'équilibre.
- Il va falloir faire des économies pour éviter d'avoir un déséquilibre chaque année. L'effort se fera sur les dépenses.

La clarté de la présentation est reconnue à la quasi-unanimité

- Le fait que les charges augmentent et que les recettes baissent n'est pas une surprise. L'équilibre du budget de fonctionnement sera de toute façon plus difficile du fait de la baisse des dotations de l'Etat et la revalorisation programmée à nouveau en 2015 pour les salaires de la catégorie C.
- Il est mis en avant que la baisse des recettes n'a pas été anticipée malgré les annonces faites en ce sens depuis quelques temps.
- A cela il est répondu que l'anticipation a bien eu lieu par des actions de baisse de charges courantes et des investissements qui ont permis de retrouver des marges de manœuvre, notamment sur les économies d'énergie.
- Il y a eu peut-être des dépenses somptuaires, telles que des dépenses de canoë pour les descentes de Loire, et qui n'ont rien apporté.
- Par ailleurs le chantier d'insertion grève le budget, probablement par les dépenses de personnel et coût de fournitures.
- La nouvelle majorité a lancé un audit. Des informations seront données après l'analyse des données.

PRESENTATION DES BASES D'IMPOSITION

	Bases 2013	Bases avec + 0.9%	Bases 2014 notifiées
Taxe habitation	5 365 414	5 413 702	5 432 000
Foncier bâti	5 700 191	5 751 493	5 772 000
Foncier non bâti	189 937	191 646	191 000
C F E	2 345 503	2 366 612	2 322 000

Bases notifiées par l'administration

- En matière de fiscalité, la loi de finances 2014 a retenu un taux d'actualisation des valeurs locatives de 0.9 %.

PRESENTATION DES TAUX D'IMPOSITION

Calcul du produit à percevoir

	Bases 2014	taux 2013 à reconduire en 2014	Produit 2014
TH	5 432 000	21.83	1 185 806
FB	5 772 000	18.38	1 060 894
FNB	191 000	59.47	113 588
CFE	2 322 000	18.88	438 394
PRODUIT TOTAL			2 798 682

Détail des recettes

COMPARATIF RECETTES 2013 ET BUDGET 2014

		<u>2013</u>	<u>2014</u>	<u>EVOLUTION</u>	
					%
REMBOURSEMENTS/SALAIRES		262	351	89	
Mise à disposition pel budget annexe		102	60		
Mise à dispo, pel Cté Communes		34	10		
Prest,(Cantine,Ctre héber, Ct Aéré)		200	220		
Autres ventes diverses		50	42		
VTE SERVICES		386	332	-54	
Fonciers/Ha/CVAE/TASCOM/DIVERS		3513	3 373	-140	
F,N,G,I,R		1198	1198		
Jeux CASINO		680	620	-60	
Taxes diverses		233	198		
TOTAL IMPOTS ET TAXES		5624	5 389	-235	-4,19%
Dotations		1389	1286	-103	-7,42%
Aides chantier insertion		60	127	67	
Aides diverses		13	2		
Participation CAF et Divers		194	190		
Compensation TP/TF/TH		768	758	-10	
DOTATIONS - PARTICIPATIONS		2424	2363	-61	
Revenus immeubles		393	386		
Charges loc, récupérées (EDF/GAZ/OM)		130	110		
Loyers salles municipales et divers		10	10		

REVENUS LOCATIFS		533	506	-27	
TRAVAUX EN REGIE PAR SVES MUNICIPAL		100	100		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		12	90	78	
RECETTES FONCTIONNEMENT		9341	9131	-210	-2,25%

COMPARATIF REALISATIONS 2013/BUDGETS 2014

	<u>2013</u>	<u>2014</u>	<u>EVOLUTION</u>	
Eau Assainissement	82	100		
Electricité	278	280		
Chauffage urbain/Fuel	292	282		
Carburants	88	90		
Alimentation	110	110		
Pdt Trait,/Frtes entr/P,E,	125	138		
Frtures voirie	55	70		
Ftes adm/Livres/Ftes scola	87	85		
Autres MAT et Frtes	289	285		
Prestations Avec entrep,	60	70		
Locations mobil, et immo, /Char loca	227	277		
Entre, Bâtiment, voies, terrain	372	430		
Entre, véhicules	66	50		
Entre, autres biens/ Maintenance	112	112		
Assurances	62	66		
Documentation	10	13		
Organis,formation/divers	56	60		
Honoraires/divers	26	29		
Ann/fêtes/Publicité	123	130		
Déplac/Transport/Missions	21	35		
Affranch, Télécom	65	65		
Cotis/divers	14	9		
Autres Sves extérieurs	76	75		
Taxes foncières/Autres impôts	210	220		
CHARGES GENERALES	2906	3081	175	6.02 %
Personnel extérieur	132	78	-54	
Salaires	2212	2429	217	
Autres emplois insertion	320	473	153	
Charges sur salaires	1115	1218	103	
CHARGES DE PERSONNEL	3779	4198	419	11.09 %
Subvention budget annexe loyers		70		
Elus (Imdem./Cot sociales/Formation	116	153		
Sve incendie	214	220		
Créances irrécouvrables	10	10		
Contributions (Assainis/SYDESL)	87	75		
CCAS/Sub associations	413	429		
AUTRES CHARGES GESTION COURANTE	840	957	117	
ATTENUATIONS DE PRODUITS	68	73	5	
DEPENSES DE GESTION DES SERVICES	7593	8309	716	9.43 %
CHARGES EXCEPTIONNELLES	68	32	636	
CHARGES EMPRUNTS ET FINANCIERES	579	567	-12	
Intérêts et charges financieres divers	222	210		
Capital	357	357		-

AMORTISSEMENTS	368	485	117	
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	8608	9393	785	9.11 %
<i>(hors dépenses imprévues)</i>	-	-	-	
DEPENSES IMPREVUES		210		
TOTAL BESOINS	8608	9603		

Pour l'Eté des Portraits, le poste "fêtes et cérémonies" augmente en raison de la manifestation biennale. Il y a peut-être des économies à faire sur l'affranchissement. L'entretien de la voirie augmente. Ça fait 2 semaines que l'équipe scrute les bâtiments, il y aura énormément à faire du fait d'un état général très dégradé de beaucoup de bâtiments.

Masse salariale

	BP 2010	BP 2011	2012	2013	2014
Masse salariale Prévisions	3 620 000	3 620 000	3 620 000	3 750 000	4 198 000
Dépenses réelles CA	3 458 943	3 431 347	3 513 304	3 778 088	
% des Dépenses réelles de fonctionnement	47.36 %	46.78 %	45.10 %	48.73 %	47.92 %

- La moyenne pour les communes de notre strate démographique est de 53.50 %
- La moyenne pour les communes de – de 10 000 hab est de 46.70 %

La prévision des charges salariales s'élève à 4 198 000 €.

- La part de salaires dans les dépenses de fonctionnement a baissé parce que les dépenses réelles ont très nettement augmenté. Beaucoup de catégorie C dans le personnel donc peu de gros salaires. la revalorisation des salaires de la catégorie C lissée sur 2 ans (2014 et 2015) a donc un impact significatif.
- La part des salaires est en dessous de 50 %. Le ratio montre que la charge a été mesurée dans le passé.

1^{er} tableau : Etat de la dette – Budget général

Organisme prêteur	Durée	Taux en %	Date 1 ^{er} Remb. Intérêt	Date 1 ^{er} Remb. Capital	Capital origine	Capital au 01/01 d'exercice	Annuité à payer dans l'exercice	Dont Intérêts	Capital
CA CENTRE EST	15	5	25-03-2003	25-03-2003	150 000	50 399	13 852	2 094	11 758
DEXIA CREDIT LOCAL	15	5	01-01-2006	01-01-2006	1 100 000	510 275	99 283	23 524	75 759
C A CENTRE EST	15	4	05-07-2006	05-07-2006	150 000	80 172	13 210	2 966	10 243
BANQUE POPULAIRE BOURGOGNE	20	3	30-04-2007	30-04-2007	600 000	427 094	41 324	14 735	26 589
BANQUE POPULAIRE BOURGOGNE	15	3	30-04-2007	30-04-2007	300 000	175 149	25 268	5 780	19 488
DEXIA CREDIT LOCAL	20	4	01-06-2007	01-06-2007	450 000	316 044	32 281	13 653	18 628
BANQUE POPULAIRE BOURGOGNE	20	4	23-02-2010	23-02-2010	2 000 000	1 717 319	148 470	70 410	78 060
CAISSE D'EPARGNE BOURGOGNE	15	4	25-03-2013	25-03-2013	2 000 000	1 903 653	182 968	82 302	100 666
CARSAT BOURGOGNE FRANCHE COMTE	20	0	31-10-2013	31-10-2013	310 839	295 279	15 541	0	15 541
					7 060 839	5 475 383	572 196	215 464	356 733

Le capital restant dû à ce jour s'élève à 5 475 383 € ; environ 1 050 € par habitant

2^{ème} tableau : l'engagement jusqu' en 2019 sans emprunt nouveau est le même sur toute la durée.

Année	Objet de la dette	Taux en %	Capital origine	Annuité (capital + intérêts) 2014	Annuité 2015	Annuité 2016	Annuité 2017	Annuité 2018	Annuité 2019
R 2003 0001	TRAVAUX DE VOIRIE	4,55	150 000	11 758	12 302	12 871	13 467	0	0
R 2004 0001	SALLE DE SPORTS	4,61	1 100 000	75 759	79 251	82 905	86 727	90 725	94 907
R 2005 0001	Viabilisation-aménag. terrain de Sornat	3,70	150 000	10 243	10 622	11 015	11 423	11 846	12 284
R 2006 0001	CONSTRUCTION MEDIATHEQUE	3,45	600 000	26 589	27 507	28 456	29 437	30 453	31 503
R 2006 0002	PROGRAMME INVESTISSEMENT 2005	3,30	300 000	19 488	20 131	20 795	21 482	22 191	22 923
R 2007 0002	FACADE BATIMENT "A" DU CARRAGE	4,32	450 000	18 628	19 433	20 273	21 148	22 062	23 015
R 2009 0001	PROG. INVESTISSEMENT 2008/2009	4,10	2 000 000	78 060	81 260	84 592	88 060	91 670	95 429
R 2012 0002	Programme d'investissement 2012/2013	4,41	2 000 000	100 666	105 180	109 895	114 822	119 971	125 349
R 2012 0001	Prêt sans intérêt - Maison de services	0,00	310 839	15 541	15 541	15 541	15 541	15 541	15 541
	TOTAL CAPITAL A REMBOURSER	0,00	0	356 733	371 227	386 343	402 108	404 458	420 952
	TOTAL ANNUITES	0,00	0	572 196	572 196	572 196	572 196	558 344	558 344

Taux des annuités d'emprunt

Il s'agit du rapport de l'annuité des emprunts sur les recettes réelles de fonctionnement

ANNEES	TAUX D'ENDETTEMENT Moyenne des communes de même strate 10.30 %
2011	4.73 %
2012	4.36 %
2013	6.68 %
2014	6.34 %

ANNEES	ANNUITE PAR HABITANT Moyenne des communes de même strate : 121 €
2011	70.29 €
2012	69.61 €
2013	106.21 €
2014	107.11 €

Le ratio augmente mais reste correct.

Remarques générales sur la section de fonctionnement

Il faut des années pour faire sortir un projet et les plus importants se lancent souvent en fin de mandat, la Commune est moins endettée que les Communes de même strate. Il y a certes des augmentations naturelles de fin de mandat mais pas de dépenses somptuaires, par exemple la Salle Saint Leger avait besoin d'une réfection importante.

S'il est normal que l'endettement se fasse en fin de mandature, l'autofinancement du budget fonctionnement, en forte baisse, est plus critique.

La qualification de dépenses somptuaires est réfutée, surtout si elle cible l'aménagement du parcours éco payeur qui est une animation pédagogique, dont le coût a été raisonnable.

Un courrier d'alerte a été adressé au Maire en décembre 2010 pour avertir que la démocratie, les dépenses et l'entretien du patrimoine ne marchaient pas à Bourbon Lancy, bien que son expéditeur ait validé toutes les décisions prises par la suite.

INVESTISSEMENT

Une nouvelle proposition des dépenses d'investissement sera réalisée, suite au changement de municipalité dans les dépenses d'investissement.

Recettes d'investissement 2014

Libellé	restes à encaisser 31/12/2013	Crédits ouverts BP 2014
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT TRANSFERABLES - BUDGET COMMUNAUTAIRE ET FONDS STRUCTURELS		
maison partagée	150 000,00	0
total	150 000,00	0
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES - ETAT		
Ecole de Saint Denis (DETR)	23 450,00	
Office du tourisme du Beffroi	15 000,00	0
total	38 450,00	0
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES - REGION		
Circuit des 3 cités	100 000,00	-100 000
Espace culturel Saint Léger	-	0
total	100 000,00	-100 000
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES - DEPARTEMENT		
Ecole maternelle J. Prévert (PIIC)	5 980,00	0
Voirie (PIIC)	9 100,00	
total	15 080,00	0
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES - AUTRES		
Agorespace école Pierre et Marie Curie	-	
Maison partagée	5 384,00	0
total	5 384,00	0
EMPRUNTS		
Programme d'investissement	3 800 000,00	-800 000
total	3 800 000,00	-800 000
DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS		
Divers		3 000
total	-	3 000
sous-total	4 108 914,00	-897 000
AUTRES EMPRUNTS ET DETTES		
	-	0
total	-	0
FCTVA		
Fonds de compensation de TVA	-	400 000
total	-	400 000
T.L.E.		
Taxe locale d'équipement	-	40 000
total	-	40 000
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISE		
Part de l'excédent de fonctionnement affecté pour financer les RàR au 31/12/2013	-	1 219 545
	-	1 219 545
VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		
Autofinancement	-	357 000
total	-	357 000
CESSION(S) D'IMMOBILISATION(S)		
Divers	-	50 000
total	-	50 000
AMORTISSEMENTS		
total	-	485 000
OPERATIONS D'ORDRE		
total	-	26 761
TOTAL GENERAL	4 108 914,00	1 681 306
		5 790 219,67

Travaux d'investissement

Liste des travaux d'investissement 2014

Libellé	R à R au 31-12-2013	Modification des R à R	Proposition 2014
ETUDES			
réhabilitation château Sarrien - Etudes diverses	10 000	-10 000	0
divers			50 000
total - ETUDES	10 000	-10 000	50 000
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT EN NATURE (BATIMENTS)			
transaction bâtiment COM COM place champ de foire			78 900
MATERIELS - EQUIPEMENTS			
maternelle centre	4 291		
meublier écoles			8 000
meublier et matériel mairie	5 038		
meublier et matériels château Sarrien	20 000		
meublier divers	20 000		
logiciels informatique	13 626		
matériel informatique	6 193		
matériel restauration scolaire	6 688		
matériels Sce voirie	9 363		
matériels Sce Environnement	7 172		
véhicules et matériels	23 788		50 000
cinéma tsa payé au cinéma sous forme de subvention (fauteuils)	16 302	-16 302	
détecteurs de fumée dans les logements			2 000
total - MATERIELS - EQUIPEMENTS	132 460	-16 302	60 000
TRAVAUX DANS LES BATIMENTS SCOLAIRES			
école maternelle centre	136 097		0
école élémentaire P. & M. Curie	24 491		55 000
menuiseries école maternelle J. Prévert			20 000
cantine école saint denis			100 000
total - TRAV. BATIMENTS SCOLAIRES	160 588	0	175 000
TRAVAUX DANS LES BATIMENTS			
office tourisme	76 485	-30 000	
chantier d'insertion centre d'hébergement	612 256		400 000
réhabilitation Château Sarrien	278 409	-78 409	
espace culturel st leger	68 006		
tour à côté de la mairie (ex. Machuret)	122 032		
logements Clos des Ormeaux	322 168		
gendarmerie	100 000	-100 000	
stade de football de Saint Denis + rugby	56 921		
désamiantage préfabriqués	29 429		
ateliers techniques municipaux	420 856	-120 856	
divers autres bâtiments	52 255		100 000
projet petite enfance MAM + crèche	200 000		
église	187 807		
baratte	11 318	-11 318	
logements de St Denis	301 647		
piscine			200 000
mairie		11 318	40 000
total - TRAV. BATIMENTS	2 839 589	-329 265	740 000
TRAVAUX DE VOIRIE ET RESEAUX			
circuit des 3 cités	533 908	-533 908	
place des enclos	23 000		0
voirie communale	233 773		300 000
voie "Gouthéaut"	300 000	-300 000	
cimetière agrandissement	238 942	-200 000	
site du Fleury	50 000	-50 000	
Eclairage public	12 735		
le borne	275 945		
entrée de ville quartier des Forges	17 139		70 000
enfouissement des réseaux - SYDESL	10 485		200 000
plan d'eau de Givallois	122 604		0

convention publique aménagement OPAC			
total - TRAV. VOIRIE ET RESEAUX	1 818 532	-1 083 908	570 000
AUTRES			
dépôts et cautionnements reçus	4 783		
Frais d'études	4 650		
réserves foncières	288 632	-238 632	
avances et acomptes versés - Lot. Pierre Folle - Champ des fées	16 000		40 000
dépôts et cautionnements versés	7 000		
dette			357 000
reprise du déficit d'investissement 2013			46 224
dépenses imprévues d'investissement			42 207
Opérations d'ordre			26 761
TOTAUX	5 282 235	-1 678 107	
	3 604 128		2 186 092
TOTAL GENERAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		5 790 220	

A la fin de l'exercice 2013, le montant des restes à encaisser s'élève à 4 108 914 €.

La nouvelle municipalité a décidé d'arrêter un certain nombre de projets, selon les possibilités, et de réorienter des crédits sur des actions prioritaires. Le montant alloué aux réserves foncières a été ramené à 50 000 €. Par ailleurs, il faudra s'alléger d'une partie du patrimoine immobilier pour bénéficier de recettes. Il y aura donc moins d'études, le projet des 3 Cités est abandonné.

De nouveaux projets émergent comme l'aménagement d'une salle de sports à l'école Pierre et Marie Curie, la piscine, le remplacement de la cantine de Saint Denis, la création d'une Maison des Assistantes Maternelles (MAM), la réorganisation des ateliers municipaux doit être revue, la rénovation de la gendarmerie doit faire l'objet d'une opération globale. 100 000 € supplémentaires sont portés sur les autres bâtiments. Si l'estacade ne se fait pas, d'autres projets naitront à la place, comme la restauration du château Sarrien par exemple. La nouvelle majorité est là pour apporter du service aux bourbonniens.

Il n'y aura pas de nouvel alimentaire en face d'Atac pour éviter de porter préjudice à l'alimentaire actuel. La Communauté de Communes a 13 ha à côté d'Intermarché qui sont disponibles donc il faut travailler en cohérence avec la Communauté de Communes pour les implantations économiques.

Les nouveaux projets à venir seront examinés en réunions des commissions

Le projet de budget est à l'équilibre à 5 790 220 €

L'opposition comprend la révision des choix stratégiques, mais regrette que le projet d'estacade soit abandonné puisque le Casino finançait, que la ligne à destination des réserves foncières soit limitée ainsi car elle peut empêcher de saisir des opportunités, même si elle approuve que la Ville se sépare de certains biens immobiliers, et surtout la remise en cause de la voie nouvelle vers le complexe qui aurait facilité l'accès au nord de la Ville en enlevant des désagréments aux riverains de la Rue Bon Vent.

Le Casino financera d'autres projets d'aménagement inhérents au plan d'eau.

Il va bientôt falloir mutualiser avec la Communauté de Communes, ce qui deviendra une obligation en 2015. Un marché à bon de commande est plus intéressant en fonction des volumes. Les petites communes peinent, par exemple avec la voirie, mais si la Communauté de Communes prend la voirie elle reprend aussi les emprunts liés à la voirie.

Enfin, pour assurer l'équilibre à long terme de ces 2 budgets d'eau et d'assainissement pour leur section de fonctionnement, il est proposé de diminuer la surtaxe sur l'eau de 0.20 € et d'augmenter la redevance assainissement d'autant.

DEROGATION A LA REGLE DES AMORTISSEMENTS

Il convient de déroger à la règle des amortissements en ce qui concerne l'achat d'un scooter qui sera offert à l'occasion de l'Eté des Portraits.

Il faut donc décider de régler l'achat de ce matériel à la section de fonctionnement au lieu de la section d'investissement

➔ ***Accord à l'unanimité des membres présents et représentés***

PERSONNEL

MODIFICATION DU TABLEAU DU PERSONNEL

Passage d'un agent à temps complet à compter du 1^{er} mai 2014 :

- Ouverture d'un poste d'adjoint du patrimoine 2^{ème} classe à 35 h
- Fermeture d'un poste d'adjoint du patrimoine 2^{ème} classe à 30 h

L'ancienne majorité rappelle que ce choix a été fait avant les élections, en faveur des femmes par le passé pour embaucher des femmes qui progressivement voient leur nombre d'heures évoluer jusqu'au temps plein. L'engagement était de les passer progressivement à temps plein en fonction des choix de la personne et des besoins de service.

➔ ***Accord à l'unanimité des membres présents et représentés***

QUESTIONS DIVERSES

Depuis deux semaines un audit sur les finances, sur le fonctionnement de différents services, un audit juridique, et un audit sur le patrimoine sont en cours. L'ensemble du personnel sera reçu par ailleurs. Le Conseil Municipal sera tenu au courant de l'avancée de ces audits.

ECOLE PIERRE ET MARIE CURIE

L'abandon du blocage de la 6^{ème} classe a été confirmé, suite au combat mené avec parents d'élèves et enseignants, mais et il faudra continuer à travailler pour le maintien des classes.

Madame la Maire, en tant que Députée, a mis tout en œuvre pour que cette classe soit maintenue. Le Conseil Général s'est aussi investi dans ce dossier pour sauver la classe. Ont été mis en avant des arguments comme le classement en ZRR, la mise en place des rythmes scolaires, la politique d'accueil des nouvelles populations, etc.

Une rencontre entre les 5 Députés, le Président du Conseil Général, Préfet et DAZEN, a été organisée pour les fermetures sur le département. Les Députés et le Président du Conseil Général ont cosigné un courrier pour alerter le Ministre de l'Education Nationale.

H. LOUIS : Cette fermeture programmée est due à la politique d'austérité, plus de 11 milliards d'économie à trouver sur les collectivités locales. Mme la Maire fait partie des 50 Députés qui ont manifesté leur désaccord sur les 50 milliards d'effort demandés par le gouvernement.

PREVENTION DES CATASTROPHES – Alerte des crues, alerte météorologique, alertes pluies intenses

Liste des personnes à contacter

ALERTE AUX CRUES OU/ET METEOROLOGIQUE

N°	Nom – Prénom	Fonction
1	MAIRIE	
2	GUEUGNEAU Edith	Députée – Maire
3	GOURY Sylvie	Conseillère Municipale
4	CHARBONNIER Bruno	Conseiller Municipal
5	RAYMOND Guy	Adjoint
6	JACOB Roger	Adjoint
7	FERREIRA Jaime	Conseiller Municipal
8	BAJAUD Jean-Louis	Conseiller Municipal
9	COURTIAL Michèle	Adjointe
10	CHALUMOT Isabelle	Adjoint Administratif Principal

AVERTISSEMENT PLUIES INTENSES AU NIVEAU COMMUNAL

N°	Nom – Prénom	Fonction
1	GUEUGNEAU Edith	Députée - Maire
2	GOURY Sylvie	Conseillère Municipale
3	CHARBONNIER Bruno	Conseiller Municipal
4	RAYMOND Guy	Adjoint
5	CHALUMOT Isabelle	Adjoint Administratif Principal

Il est remarqué que les informations d’alerte ne parviennent pas toujours à temps à ceux qui diffusent l’alerte. La Maire évoquera la question avec le Préfet.

CALENDRIER pour la mise en place des différentes Commissions Permanentes

<u>Mercredi 23 Avril à 18 h</u> <u>Château Sarrien</u>	<u>Commission 3</u> Culture et patrimoine.	<u>Présidente</u> : Edith GUEUGNEAU <u>Vice-Président</u> : Didier CENARD <u>Membres</u> : Claudio BALESTRIERI - Jean-Paul DRAPIER - Rachel GOULINET – Sylvie GOURY - Thomas JOLY - Hubert LOUIS - Philippe PACAUD
<u>Mercredi 23 Avril à 19 h</u> <u>Château Sarrien</u>	<u>Commission 4</u> Jeunesse	<u>Présidente</u> : Edith GUEUGNEAU <u>Vice-Présidente</u> : Lucille BRENON <u>Membres</u> : Jean-Louis BAJAUD - Isabelle BERNARDIN - Monique CHANDIER - Annie DUCROIZET - Eloïse ELHARAT - Patrick GRONFIER - Pascal PAILHAREY
<u>Judi 24 Avril à 18 heures</u> <u>Châtaigneraie</u>	<u>Commission 2</u> Vie scolaire et périscolaire. Réussite éducative.	<u>Présidente</u> : Edith GUEUGNEAU <u>Vice-Présidente</u> : Murielle HUCHET <u>Membres</u> : Isabelle BERNARDIN - Didier CENARD - Monique CHANDIER - Rachel GOULINET - Hubert LOUIS - Philippe PACAUD - Pascal PAILHAREY
<u>Judi 24 avril à 19 h</u> <u>Châtaigneraie</u>	<u>Commission 6</u> Petite enfance.	<u>Présidente</u> : Edith GUEUGNEAU <u>Vice-Présidente</u> : Annie DUCROIZET <u>Membres</u> : Lucille BRENON - Monique CHANDIER - Bruno CHARBONNIER - Rachel GOULINET - Muriel HUCHET - Roger JACOB - Martine MARION
<u>Lundi 28 Avril à 19 h</u> <u>Château Sarrien</u>	<u>Commission 7</u> Cadre de vie, environnement et propreté. Travaux.	<u>Présidente</u> : Edith GUEUGNEAU <u>Vice-Président</u> : Roger JACOB <u>Membres</u> : Jean-Louis BAJAUD - Jaime FERREIRA - Françoise FORET - Jean-Paul GAUTHIER - Marguerite GRIVOT - Philippe PACAUD - Yvette PACOT
<u>Mercredi 30 Avril à 19 h 30</u> <u>Salle des Mariages en Mairie</u>	<u>Commission 8</u> Solidarités, affaires sociales, CCAS.	<u>Présidente</u> : Edith GUEUGNEAU <u>Vice-Présidente</u> : Michèle COURTIAL <u>Membres</u> : Isabelle BERNARDIN - Lucille BRENON - Monique CHANDIER - Patrick GRONFIER - Thomas JOLY - Hubert LOUIS - Martine MARION

INVITATIONS et MANIFESTATIONS DIVERSES

- **Samedi 26 Avril** : passage du Circuit de S. & L.
- **Dimanche 27 avril** : Dépôt de gerbe au Monument place de la Mairie à 11h30 journée de la déportation
- **Lundi 28 à 20 h** : Conseil Municipal
- **Vendredi 2 Mai** : Théâtre Cercle St Louis – Espace culturel St Léger
- **Jeudi 8 Mai** : Dépôt de gerbe au monument de Maringes à 9 h 15 puis dépôt de gerbe au monument place de la Mairie à 11 h 30 pour les 70 ans de la Libération
- **Jeudi 8 Mai** : Brocante Comité de St Denis
- **10 et 11 Mai** : Salon du modélisme – Complexe Gouthérou

J.P. DRAPIER

Réflexion blessante sur les indemnités des élus : évocation que les indemnités des élus n'ont pas été augmentées, sauf celle du Maire. En réalité, en 2001 l'indemnité du Maire avait été relevée parce que le Maire baissait son temps de travail. Mais il n'y a jamais eu d'intéressement de la part des élus et les élus ont souvent financé des actions annexes avec leurs propres indemnités.

L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée à 22 heures.